

---

Renvoi au comité de salut public du désaveu de la société populaire de Richelieu de son adresse en faveur du traître Westerman, lors de la séance du 22 prairial an II (10 juin 1794)

---

**Citer ce document / Cite this document :**

Renvoi au comité de salut public du désaveu de la société populaire de Richelieu de son adresse en faveur du traître Westerman, lors de la séance du 22 prairial an II (10 juin 1794). In: Tome XCI - Du 7 prairial au 30 prairial an II (26 mai au 18 juin 1794) pp. 462-463;

[https://www.persee.fr/doc/arcpa\\_0000-0000\\_1976\\_num\\_91\\_1\\_14381\\_t1\\_0462\\_0000\\_10](https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1976_num_91_1_14381_t1_0462_0000_10)

---

Fichier pdf généré le 30/03/2022

l'arbre de la liberté, symbole de notre bonheur et parfois vers le ciel. Lalande a adressé une prière à l'être Suprême, précédée d'un excellent discours. Le peuple écoutait dans un silence religieux, et semblait regretter le tems qu'il avait perdu en vaines et ridicules cérémonies.

Rapporter les expressions d'amour et de reconnaissance qui sont sorties de la bouche de ce patriote, pour remercier cet être bienfaisant, sous les auspices duquel on avait commencé le travail, ne serait pas bien difficile : son discours est gravé dans tous les cœurs; mais il suffit de dire qu'il a fait l'impression salutaire qu'il devait faire sur de vrais Républicains, qui ont juré de vivre libre ou de mourir. Il n'est pas un de ceux qui étoient présents qui ne se soit retiré chez luy bien pénétré des vérités qu'il a démontrées et tel est l'empire de la raison sur les hommes libres, qu'il suffit de la leur faire entendre pour être assuré, qu'en l'écoutant avec plaisir, ils en tireront avantage. Tous ont été entièrement convaincus qu'il étoit plus agréable au créateur de l'univers de travailler, surtout quant c'est pour fournir des armes contre les tyrans, ses ennemis et les nôtres, que de rester dans une mole oisiveté source de tous les vices. Cette prière finie, un repas frugal, à l'instar des spartiates a réparé les forces des Républicains épuisés par la fatigue. La sobriété en faisait les charmes; et les cris mille fois répétés de vive la République ! Vive la Montagne ! ont terminé cette journée, à jamais mémorable.

Un membre a fait la motion qu'extrait du présent procès-verbal fût envoyé à la Convention nationale et aux sociétés affiliées : Arrêté ».

P.c.c. [mêmes signatures].

## 16

Le citoyen Arnault, instituteur à Loudun, département de la Vienne, félicite la Convention nationale sur son énergie et son activité à déjouer les conspirateurs, applaudit à ses travaux, et l'invite à rester à son poste.

Il déclare faire don à la patrie d'une créance de 117 livres 15 sous, qu'il a sur la nation, et joint la copie d'un acte passé devant notaire, portant sa renonciation à ladite créance.

Mention honorable, insertion au bulletin, et renvoi au comité des finances (1).

## 17

La société populaire de Pauillac, département du Bec-d'Ambès, félicite la Convention nationale sur son énergie et son activité à déjouer les complots tramés contre la liberté, applaudit au grand ordre du jour de la justice et de la vertu, et l'invite à rester à son poste jusqu'à ce qu'elle ait achevé l'immortel ou-

(1) P.V., XXXIX, 151. B<sup>n</sup>, 25 prair. (2<sup>e</sup> suppl<sup>t</sup>); J. Sablier, n° 1370.

vrage qui doit faire le bonheur de la nation française.

Mention honorable, insertion au bulletin (1).

[Pauillac, 5 flor. II] (2).

« Citoyens Représentans,

La Société populaire de Pauillac en Médoc applaudit avec transport à votre infatigable surveillance à déjouer les complots des traîtres et à punir leurs horribles forfaits. Elle est bien convaincue que la République ne pourra se promettre d'heureux jours que lorsque tous les ambitieux qui travaillent à nous forger des fers auront disparu de dessus le sol sacré de la liberté. Le cynique Hébert et sa cohorte infâme ne sont plus, mais que d'hommes encore couverts du même masque et grangrenés des mêmes principes, n'avons-nous pas à précipiter dans le néant avant que le vaisseau de l'Etat n'arrive au port de la félicité publique. Si tous les bons Français ont tressailli de joie en s'instruisant de votre décret qui met la justice et la probité à l'ordre du jour, ils n'en éprouveront pas moins sans doute, en voyant cette foule de conspirateurs qui ne tendoient à rien moins qu'à en empêcher les heureux effets, frappés par la justice nationale.

Citoyens représentants, que tant de travaux commencés pour le bonheur de 24 millions d'individus ne demeurent pas imparfaits; restés au poste où le vœu de la nation vous a porté, la patrie attend de vous que vous consolidiez un ouvrage qui fera jouir tous les Français d'une prospérité parfaite. S. et F. »

S. AUDINET père (*présid.*), GLAUDIN (*secrét.*), Y.C. ROYER, CHAMPAGNE.

## 18

Le citoyen Pallix (3) écrit à la Convention nationale qu'il vient de faire passer au directeur-général de la liquidation le bordereau d'enregistrement de la quittance de finance de sa maîtrise de marchand de vin limonaier, montant à 112 liv. 10 s. de principal, dont il fait don à la patrie pour les frais de la guerre.

Mention honorable, insertion au bulletin, renvoi au comité de liquidation (4).

## 19

La société populaire de la commune de Richelieu, département d'Indre-et-Loire, écrit à la Convention nationale que, revenue de son erreur et mieux instruite par sa propre expérience, elle la prie de regarder comme non avenue et de rapporter l'adresse qu'elle lui a envoyée, il y a quelque temps, pour lui demander le retour du traître Westerman dans la

(1) P.V., XXXIX, 151. B<sup>n</sup>, 26 prair. (2<sup>e</sup> suppl<sup>t</sup>).

(2) C 306, pl. 1163, p. 13.

(3) Sect<sup>on</sup> Contrat Social.

(4) P.V., XXXIX, 151. B<sup>n</sup>, 25 prair. (2<sup>e</sup> suppl<sup>t</sup>).

Vendée; elle mettra, dit-elle, cette faveur au nombre de sa bienfaisance.

Insertion au bulletin, et renvoi au comité de salut public (1).

## 20

La société populaire de Clermont, département de la Meuse, témoigne son horreur sur les assassinats médités contre Collot-d'Herbois et Robespierre.

Mention honorable, insertion au bulletin (2).

[Clermont, s.d.] (3).

« Représentans,

Des monstres, vomis par l'infâme Albion, stipendiés par l'antropophage Pitt, ont éguisé les poignards contre Collot d'Herbois, contre Robespierre!... Mais il est une providence éternelle qui protège le juste, l'homme vertueux, et c'est elle qui a conservé au peuple français les deux plus intrépides deffenseurs de ses droits. Qu'ils sachent, ces vils tyrans, qui connoissent assez leur foiblesse, pour ne rien espérer que de la trahison et de l'assassinat, qu'ils sachent que si le despotisme a des poignards et des poisons, la vertu républicaine peut enfanter des Decius et des Scevola qu'ils tremblent! Leurs trônes s'éboulent sous le poids de leurs forfaits; et la représentation nationale s'avance à pas de géant vers son but, le bonheur du peuple. Le peuple à son tour est là pour lui servir d'égide, pour la faire respecter; et le Panthéon de l'immortalité est ouvert pour recevoir les représentans fidèles, martyrs de la liberté, qui auroient mérité la haine des despotes et la vénération du genre humain ».

J.B. MANEVAUD (*ex-présid.*), REGNIER (*secrét.*).

## 21

La société populaire de la commune de Saint-Alban, département de la Lozère, félicite la Convention nationale sur la découverte de l'infâme conspiration, et lui annonce qu'au récit du danger qu'a couru la patrie, ce département s'est ébranlé tout entier; qu'un cri d'indignation s'est fait entendre de toutes parts; qu'elle est debout, et qu'au premier signal elle volera par-tout où le salut public l'appellera.

Elle se plaint que des malveillans ne cessent de poursuivre ce pays, de l'accuser de troubles et d'insurrections, tandis que, dit-elle, la Lozère est tranquille et qu'il y règne le plus grand calme.

Elle ajoute que ce département est à la hauteur des circonstances, que le culte de la raison y est établi, que les cloches sont à la

fonderie, l'argenterie des églises à la monnaie, et que c'est au représentant du peuple Châteauneuf qu'on est redevable de tous ces bienfaits et du progrès de l'esprit public.

Elle termine par inviter la Convention à rester à son poste jusqu'à ce qu'elle ait établi le bonheur du peuple sur des bases inébranlables.

Mention honorable, insertion au bulletin et renvoyé au comité de salut public (1).

## 22

La société populaire et la municipalité de Broyes, district de Sézanne, département de la Marne, félicitent la Convention nationale sur la découverte et la punition des conspirateurs qui, sous le voile du patriotisme, tramoient la ruine de la République et la perte de la représentation nationale.

Elles l'invitent à rester à son poste, et chaque jour elle acquiert de nouveaux droits à la reconnaissance publique, et jurent de défendre la liberté jusqu'à la mort.

Elles annoncent qu'elles se sont empressées de subvenir aux besoins de la patrie en envoyant au district des métaux, des chemises, bas et souliers; que les travaux du salpêtre sont en activité, et que les premiers essais en ont produit 450 livres.

Mention honorable, insertion au bulletin (2).

[Broyes, s.d.] (3).

« Représentans d'un peuple jaloux d'affermir et de conserver sa liberté, vous venez de donner encore une fois à l'univers étonné une nouvelle preuve des lumières qui vous guident, et de tout l'intérêt dont vous êtes sans cesse pénétrés pour le salut de la France; une nouvelle conspiration d'autant plus dangereuse qu'elle s'était formée sous l'enveloppe des sentiments patriotiques, a été démasquée; vous l'avez découverte et la loi en a promptement terrassé les coupables auteurs; qu'ils périssent tous sans exception ces traîtres, ces infâmes! Ils ont osé tramer de nouveau votre perte et la nôtre; leur mort et celle de leurs semblables sera le seul but de leurs horribles perfidies. Quoi! ils veulent faire périr la liberté, l'égalité, la République française, oh! projet inhumain et inconcevable! Une poignée d'hommes forcenés tentera sans cesse d'en écraser vingt cinq millions? Ils le tenteraient mille fois qu'ils seraient mille fois anéantis; oui, ils seront tous confondus et la redoutable montagne ne cessera de lancer la foudre que lorsque il n'y aura plus de traîtres à exterminer.

Représentans, demeurez inébranlables au poste que le peuple vous a confié. Chaque jour vous méritez un nouveau titre à sa reconnaissance en terrassant de votre bras puissants tous ces abominables conspirateurs à mesure que vous les découvrirez. Vous assurerez votre

(1) P.V., XXXIX, 151. B<sup>n</sup>, 28 prair. (2<sup>o</sup> suppl.); Mess. soir, n° 661; J. Sablier, n° 1370; J. Fr., n° 624.

(2) P.V., XXXIX, 152. B<sup>n</sup>, 26 prair. (2<sup>o</sup> suppl.); J. Fr., n° 624.

(3) C 306, pl. 1163, p. 14.

(1) P.V., XXXIX, 152. B<sup>n</sup>, 25 prair. (1<sup>o</sup> suppl.) et 26 prair. (2<sup>o</sup> suppl.); J. Sablier, n° 1371.

(2) P.V., XXXIX, 153. B<sup>n</sup>, 25 prair. (1<sup>o</sup> suppl.) et 26 prair. (2<sup>o</sup> suppl.).

(3) C 305, pl. 1149, p. 27.